

Durée : 5 Jours, soit 35 heures.

Formation préconisée pour un groupe de 1 à 5 stagiaires maximum.

Public : Responsable d'opérations, Architecte, Assistant(e) d'architecte, Chef de projet, Ingénieur, chargé d'opérations, bureau d'étude

Pré requis: La connaissance des procédés généraux de construction est vivement conseillé.

Objectifs et compétences visées :

Savoir définir les périmètres d'action et responsabilités du maître d'œuvre.

Apprendre les différentes missions de maîtrise d'œuvre en fonction du caractère des ouvrages.

Appliquer les procédures de passation des marchés de maîtrise d'œuvre dans le secteur de la construction (bâtiment et infrastructure en neuf ou en réhabilitation).

Anticiper les contentieux.

Contrôler et suivre le coût du chantier.

Méthode pédagogique et suivi qualité :

Alternance entre les phases théoriques et pratiques. Solutions techniques à partir d'exemples créés et en création.

Exercices nombreux (gestion des non conformités, gestion des surcoûts, respect des délais...

Evaluation des acquis durant toute la session.

Evaluation à froid (j+2 mois après la formation) Vidéo projecteur fourni par le client - Supports pédagogiques sur clés USB remis en fin de formation.

Formateur équipé de son propre PC et/ou Mac. Votre conseiller formation est à votre disposition pour le suivi qualité, la satisfaction de la formation et toute demande de médiation,

Compétence formateur :

Dirigeants de BET, Ingénieurs des Ponts, Economistes de la construction, expériences professionnelles de plus de 10 ans en assistance maîtrise d'œuvre et gestion OPC.; Formateur certifié, niveau expert intervenant auprès des clients de CDF depuis 2010.

Programme de formation :

Jour 1 :

Contexte et périmètre légal de la Maitrise d'œuvre

Les rôles, fonctions et responsabilités du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre. La conduite opérationnelle des travaux, le lien avec la Maitrise d'ouvrage et les entreprises.

Le cadre juridique des marchés de maitrise d'œuvre

La loi MOP et ses décrets d'application

Le code des marchés publics

La réforme du CCAG travaux

Le rôle du maître d'ouvrage

Les obligations et le contrôle des engagements

Suivi des opérations et sanctions

Les données d'entrées et l'élaboration des documents d'exécution.

Les intervenants sur un projet

Les missions et engagements de la maitrise d'œuvre.

Mission de base et missions complémentaires

Etendue, aspect, complexité selon le caractère de l'opération: Marchés publics ou privés

Construction neuve, réhabilitation, réutilisation des matériaux, infrastructure.

Les monuments historiques ou classés,

Rôle de la DET- de l'OPC et de la Moex

Rôle de l'AMO

Bureau de contrôle et SPS

Les entreprises

Le contrat de maitrise d'œuvre

Les différentes procédures: adaptées, négociées, concours...

La classification des marchés de maîtrise d'œuvre: marchés à tranches, ordinaires, accords-cadres.

Le dossier d'enquête des maîtres d'œuvre (les actes d'engagements, le CCAP, le CCAG, CCAG PI)

Jour 2:

La programmation

Rédaction du cahier des charges.

L'enveloppe financière et les engagements des coûts de construction

La rémunération du Maître d'œuvre.

Les délais d'exécution et la coordination.

Les pénalités et suspensions.

Assurances, responsabilités et clauses usuelles

Le dossier de consultation des entreprises DCE

Règlement de la consultation

Constitution des dossiers d'études et des autorisations administratives

Assistance pour la passation des contrats de travaux ACT

Direction de l'exécution des contrats de travaux

Accompagnement du maître d'ouvrage lors de la réception et la garantie de parfait achèvement (GPA)

Limites de prestations et gestion des interfaces

Les phases d'études et de synthèses

Les études préliminaires, les esquisses, les diagnostics, les VISA

Les études d'exécution EXE

Les avant-projets APS

Le projet réaliste et adapté APD et PRO

Les phases d'exécution des travaux DET

Instructions aux entreprises (Ordre de service) et contrôle de la conformité des travaux

Les relations avec le Maître d'Ouvrage et les instructions aux entreprises

La conduite des réunions

Gestion des imprévus EX : intempéries- COVID 19-

Seuil de tolérance, constats contradictoires et Procès verbaux

Les acomptes à verser et pénalités de retard

La maîtrise d'œuvre opérationnelle (suite)

Jour 3

Organisation administrative et suivi administratif des travaux

Documents d'Exécution et/ou Contrats de travaux- l'agrément des sous traitants
Les autorisations administratives

Organisation des réunions

Réunion de préparation de chantier plénière

L'ordre du jour des réunions

Rédaction des comptes rendus et leurs portées juridiques, mise en forme + annexes et liste de diffusion

Le suivi du chantier

Pilotage et coordination pour le respect des délais

La sous-traitance

Validation d'un sous traitant: dossier d'agrément.

Le contrôle qualité

Les erreurs et les attributions des erreurs

La gestion administrative de la qualité

Les travaux modificatifs: Ordre de service et avenant

Les règles d'hygiène et de sécurité

Les obligations et les responsabilités des différents acteurs

Le suivi quotidien

Non sécurité et accident: les responsabilités

Le protocole en cas de crise sanitaire Ex: COVID 19

Rapports au Maître d'ouvrage et la gestion des différends

Jour 4

Les erreurs, malfaçons et non-conformités

Importance de l'OS de malfaçon.

Quelques malfaçons les plus constatées.

OS sans suite : les risques.

Pénalités et mises en demeure.

Erreurs et corrections.

L'achèvement des travaux

Les Opérations Préalables à la Réception

La réception et la livraison

Les assurances

Le Décompte Général Définitif et les réclamations

Les DOE et le DIUO

Gestion du chantier après la réception

La Garantie de Parfait Achèvement

La levée des réserves et l'importance du PV

L'archivage des documents

Jour 5

Gestion financière- Maîtrise des coûts dans toutes les phases du projet

Estimation des coûts de la construction et chiffrage.

Planification et préparation des dossiers marchés des entreprises.

Analyse et DPGF

Contrôle budgétaire par poste

Personnel, Main d'œuvre, Matériels, Fournitures

Le coût de revient du chantier

La sous traitance

Traitement des réclamations financières des entreprises, modèles de courrier

Situation de travaux et suivi d'opération

Le compte prorata

Le paiement mensuel, l'état d'acompte, le solde des marchés de travaux, les avenants, les demandes d'avance.

Gestion des surcoûts

Gestion des pénalités

Coût des infractions dues au non-respect des règles environnementales.

Décompte général définitif

Suivi et traitement des relances jusqu'au Parfait Achèvement, prolongation de délais

Sensibilisation aux enjeux du BIM

La démarche et la pratique du BIM dans le bâtiment

Comprendre un processus BIM